

La Roche-sur-Yon, le 27 juin 2022

Plan d'animation pour les enseignants

Depuis quelques années, l'équipe du service 1er degré a souhaité faciliter la distinction entre les propositions faites dans le plan de formation (Formiris) et celles proposées dans le plan d'animation 1^{er} degré de la DEC (les ateliers du mercredi) :

- **Les diverses propositions de formation Formiris**, en intra au niveau établissement ou réseau, ou bien encore en inter au niveau diocésain, financées par Formiris, n'apparaissent plus sur le site du 1^{er} degré. Pour les retrouver, vous y accédez par le site [Formiris](#).
- **Les animations pédagogiques du plan d'animation DEC 1^{er} degré** :
 - sont d'une durée moyenne de 6h.
 - peuvent concerner des dispositifs "institutionnels" (*ROMA, ROLL...*).
 - peuvent viser l'accompagnement d'un public d'enseignants spécifique (enseignants spécialisés, enseignants titulaires 1^{ère} et 2^{ème} année, suppléants...). Pour ces propositions, la durée peut être supérieure à 6h.
 - veulent permettre la découverte de dispositifs pédagogiques (« *Zoom sur...* »), l'appropriation d'un geste professionnel (« *S'entraîner à...* ») ou encore l'actualisation de connaissances (« *Enseigner les mathématiques* »...).

Organisés autour de **5 thématiques**, les ateliers du mercredi, en lien avec le [référentiel des compétences professionnelles](#) des professeurs des écoles, font suite à des besoins identifiés ou nommés par les enseignants et par les Chefs d'établissement membres de la Commission Diocésaine pour la Formation et l'Animation 1^{er} degré (CDFA). Certains d'entre eux s'appuient directement sur des dispositifs pédagogiques et des pratiques mises en œuvre par des enseignants qui ont accepté de les partager (« *Zoom sur... la classe dehors, le cahier d'écrivain* »... ou encore « *S'entraîner à... animer un conseil coopératif d'élèves, préparer, vivre, animer une séance d'anglais* »...), d'autres sont animés par des formateurs ou chargés de mission de la DEC.

Cette année, **2 thématiques supplémentaires** viennent compléter le plan d'animation :

- « *les temps d'informations* » pour vous apporter les renseignements nécessaires sur des parcours ou évolution professionnelle (« *Devenir enseignant sur poste de RA* », « *Devenir Chef d'établissement* »...),
- « *un temps et un espace pour vos travaux* » où la salle du Créativ'Lab est mise à disposition des équipes et des enseignants qui voudraient se réunir en dehors de leur école pour construire un projet, partager et échanger sur leurs pratiques... tout en bénéficiant d'une salle au mobilier flexible, de ressources à consulter (revues, livres, jeux...).

Nous avons également souhaité articuler certaines propositions avec le Créativ'lab, et proposer des animations pédagogiques à destination des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Ces animations pédagogiques peuvent être comptées dans les 18h de formation des enseignants, en accord avec le chef d'établissement :

BO, 31 mars 2017 : *Dix-huit heures consacrées à des actions de formation continue, pour au moins la moitié d'entre elles, et à de l'animation pédagogique.*

NB : les frais de déplacements ne sont pas pris en charge pour les enseignants qui participent aux animations inscrites au plan d'animation DEC.

Pour découvrir les propositions, vous pouvez dès à présent consulter le site [Plan d'animation 1^{er} degré](#), dans la rubrique [plan d'animation enseignants](#).

A la suite de ces explications, vous trouverez les informations relatives aux inscriptions.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information qu'il serait nécessaire de vous apporter.

Bien cordialement,

Pour l'équipe du service 1er degré,
Thomas COURTIN
Chargé de mission 1er Degré
thomas.courtin@ddec85.org

Procédure et modalités d'inscription

Les propositions du plan d'animation 2022/2023 sont organisées autour des 7 thématiques ci-dessous :

- Un temps et un espace pour vos travaux
- Les ateliers ou journées "Pédagogiques"
- Les ateliers "Maternelle"
- Les ateliers "Éducation inclusive"
- Les ateliers "Numérique"
- Les Rendez-vous Enseignants
- Les temps d'informations

Vous avez la possibilité d'effectuer 3 choix d'ateliers maximum. La participation au Carrefour des initiatives du Creativ'lab, les propositions organisées sous forme de visio (Zoom sur..., 30 minutes pour le Numérique...), les temps d'informations ainsi que certaines propositions spécifiques (Rendez-vous des nouveaux enseignants titulaires...) ne sont pas comptabilisés dans ces 3 choix.

Si des choix d'inscriptions devaient être effectués pour l'un ou l'autre des ateliers du mercredi, les critères suivants seront appliqués :

- **CRITÈRE N°1** : priorité aux enseignants retenus pour la même animation pédagogique au cours de l'année 2021/2022 mais qui n'a pas pu avoir lieu.
- **CRITÈRE N°2** : pour les choix 1, priorité aux enseignants restés sur liste d'attente l'année précédente pour la même animation pédagogique.
- **CRITÈRE N°3** : priorité aux demandes d'équipes de cycle avec un maximum de 9 personnes. Au-delà de 9 personnes intéressées, contacter le service 1^{er} degré pour une proposition adaptée.
- **CRITÈRE N°4** : prise en compte de l'ordre chronologique si besoin.



Quelques points d'attention...

- ❖ Pensez à indiquer vos choix **par ordre de préférence** car pour chaque animation, ce sont d'abord les choix 1 qui sont étudiés.
- ❖ Certaines inscriptions (Carrefour des initiatives, S'entraîner à préparer la réunion de rentrée, 30 minutes pour le Numérique, RDV des Enseignants Titulaires 1^{ère} et 2nd année...) sont à effectuer **via un autre formulaire**, accessible directement par le lien indiqué en bas des fiches correspondantes.
- ❖ **Les demandes reçues quelques jours seulement après la date limite** feront l'objet d'une étude seulement s'il reste des places disponibles sur la liste des stagiaires. Au-delà d'un certain délai, elles ne seront pas étudiées.
- ❖ **Toute demande acceptée vaut inscription définitive**, et vous engage à participer à l'animation choisie, sauf pour motif justifié. **Trop de désistements non motivés ont été constatés au cours de l'année scolaire 2021/2022.**

Des photos sont susceptibles d'être prises pour être utilisées dans la communication institutionnelle interne de la DEC85 (réseaux sociaux, site DEC...). Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces communications, merci de nous le faire savoir (thomas.courtin@ddec85.org).

<i>Quand ?</i>	<i>Etapes de mise en œuvre du plan d'animation 1^{er} degré</i>	<i>Qui fait quoi ?</i>
27 juin 2022	Publication via LSA du plan d'animation enseignants et ouverture des inscriptions	DEC
29 août 2022	Rappel plan d'animation enseignants via LSA	DEC
27 juin au 12 septembre 2022	Inscriptions aux animations choisies NB : utiliser l'adresse professionnelle fournie par l'école, ou à défaut votre adresse académique.	<i>Chef d'établissement ou enseignant (après accord du CE)</i>
12 septembre 2022	Date limite des inscriptions	<i>Chef d'établissement ou enseignant (après accord du CE)</i>
12 septembre au 4 octobre 2022	Etude des demandes d'inscriptions	DEC
28 septembre 2022	Début des animations pédagogiques	DEC
7 octobre 2022	Date limite de l'envoi des réponses	DEC